



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sous embargo jusqu'au 21 février 2022

RÉVISION DE LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE SCOLAIRE, AU PROFIT DU GOUVERNEMENT

Edmundston, 21 février 2022 – La tension et le malaise étaient palpables lors d'une rencontre la semaine dernière entre des représentants du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et les représentants élus des conseils d'éducation de districts francophones. La présentation d'une ébauche d'une nouvelle structure de gouvernance scolaire au Nouveau-Brunswick a été mal reçue par les élus des CÉD. Ces derniers mettent en doute le processus employé pour la révision de la structure de gouvernance scolaire au N.-B et voient que le processus de révision est à ce jour davantage mené par et pour le gouvernement et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Depuis le début des consultations, les représentants élus des conseils d'éducation de districts rappellent judicieusement au ministère qu'une révision de la structure de gouvernance en ce moment est l'un des pires moments pour un projet d'une telle envergure.

« Les conseillères et les conseillers d'éducation ne sont pas opposés aux changements. Mais peu importe le modèle qui sera proposé, nous croyons qu'il doit respecter notre démocratie, respecter les valeurs et les priorités de nos communautés, assurer la stabilité et avoir une valeur ajoutée pour nos élèves et notre système scolaire », affirme M. Robert Levesque, président de la FCÉNB.

Tout au long de cette deuxième rencontre de consultation, les représentants élus des conseils d'éducation de districts (CÉD) francophones étaient abasourdis. « La grande majorité de nos questions sont restées sans réponse », selon le président de la FCÉNB, M. Robert Levesque. Entre autres, comment le ministère peut-il dire vouloir souscrire aux valeurs de leadership partagé pour assurer la co-construction du nouveau modèle de gouvernance scolaire lorsqu'il impose de la rebâtir à neuf, sans pour autant investir dans le modèle actuel; sans consulter, de prime abord, les principaux concernés (CÉD) pour savoir ce qu'ils pensent de la raison et du moment pour entamer un tel projet d'envergure; sans permettre d'avoir au moins un représentant par CÉD membre de l'équipe du projet de révision?

La FCÉNB se questionne sur le fait qu'aucune des recommandations formulées par la FCÉNB dans son mémoire daté du 15 octobre 2019, dans celui daté du 15 juillet 2021 ainsi que dans les pistes de solutions présentées par la FCÉNB et celle par les CÉD ne figure ni dans le rapport de recommandations du consultant ni dans le nouveau modèle de gouvernance. De quelles données probantes le ministère s'est-il inspiré pour écrire son « livre vert » et pourquoi n'a-t-il pas annexé ses sources de données à titre de référence? Qu'est-ce qui motive réellement le ministère à entreprendre cette refonte de la structure de gouvernance scolaire en plein milieu d'une pandémie, sachant qu'une partie des membres du personnel du ministère et des districts scolaires ont été déployés dans les écoles afin de prêter main-forte en raison du manque de personnel et de la complexité à s'adapter au nouveau mode de fonctionnement pendant la pandémie? Rien ne semble indiquer le modèle actuel est à ce point défectueux qu'il faut le démanteler pour en créer un nouveau.



Si le ministère continue exclusivement avec sa façon de faire, il est fort probable que la nouvelle structure de gouvernance scolaire soit vouée à l'échec. L'expérience nous démontre que les gouvernements dans les provinces et territoires qui ont déjà procédé à la refonte de leur structure de gouvernance scolaire, en abolissant les conseils d'éducation de districts ou les conseils scolaires, ont pris conscience de leurs erreurs et ont finalement renversé leur position dans les 4 ou 5 ans suivant la refonte, créant à nouveau de l'instabilité auprès des élèves. Plusieurs études soulignent que dans les cinq premières années suivant une restructuration majeure dans la structure de gouvernance scolaire, les efforts et les ressources sont davantage focalisés sur la réussite du nouveau système au lieu de celle des élèves.

Les membres du personnel et les ressources sont déployés afin de s'adapter continuellement aux mesures de sécurité et de minimiser les impacts négatifs sur la réussite éducative et le mieux-être des élèves. Nous demandons au ministère de changer ses priorités et de remettre l'élève en priorité : la gestion de la pandémie et par la suite, la gestion de la relance postpandémie pour réduire les écarts d'apprentissage des élèves.

-30-

La Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick s'est donné comme mission que « Les conseils d'éducation francophones du Nouveau-Brunswick ont les conditions favorables pour gouverner avec succès les districts scolaires francophones du Nouveau-Brunswick. »

Renseignements :

David Couturier, directeur général

506-838-4207

dg@fcenb.ca